

XXXVI Année — No 11

Journal bimensuel — 1er Juin 1938

— BERNE —

SOMMAIRE

Son troupeau (2de partie) 163
« Notre esprit » 164
« Héritiers de Dieu » 165
Le temps 166
Les compagnons 169
Glorifiés 169
Questions pour l'étude 171
« Serviteur méchant » 171
Les tièdes seront vomis 172
Vêtements de rechange 173
Extraits de lettres intéressantes 176
Communications 162

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U. S. A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel et indestructible, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que tous ceux qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah et de tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Paris 1310–71.
	6 mois	20 fr.—	
Belgique:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	20 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de «La Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:

Suisse: .... 39, Allmendstraße, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Adressez-vous toujours à la Société

(Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zurcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7208 Printed in Switzerland

L'imprimerie et les bureaux fermés du 2 au 17 Juillet

L'imprimerie et le bureau de l'Europe centrale à Berne, ainsi que tous les bureaux administrés par celui-ci seront fermés du 2 au 17 Juillet. Au cours de ces deux semaines les collaborateurs des divers bureaux auront l'occasion de participer au service missionnaire avec tous les autres proclamateurs du Royaume.

Pendant ce temps il ne se fera aucune expédition de publications et on ne s'occupera du courrier qu'après la réouverture des bureaux. Nous prions donc les intéressés de faire parvenir aux bureaux respectifs, *jusqu'au lundi 27 Juin, au plus tard,* toutes commandes devant être exécutées avant ce laps de temps. Ceci pour que personne ne subisse d'empêchement dans son travail de témoignage.

Assemblées générales

Comme nous l'avons déjà annoncé, il y aura deux réunions importantes pour le peuple de Dieu et ses compagnons, soit

à *Bruxelles,* à la Pentecôte, les 5 et 6 Juin et
à *Zurich,* les 25 et 26 Juin.

« Assurance »

La période de témoignage dite « Assurance », du 4 au 12 juin, se situe près de l'apogée de la campagne universelle qui a commencé le 9 avril dernier. Pendant cette nouvelle semaine de service le mode de travail sera le même sauf en ce qui concerne l'intensité de l'effort. Nous continuerons à offrir un abonnement d'un an à *Consolation, Ennemis* (ou *Richesses*) et *Guérison,* contre la contribution fixée pour les différents pays. De nombreuses personnes qui ne sont pas encore actuellement des proclamateurs du Royaume constateront que cette nouvelle campagne sera une occasion propice pour le devenir, c'est-à-dire pour participer à la diffusion de la bonne nouvelle de maison en maison et montrer ainsi de l'assurance. Celles qui ne reçoivent pas encore l'*Informateur* contenant des instructions détaillées sur la campagne en question, soit par un groupe local soit directement par nous, sont priées de nous écrire. Nous leur donnerons toute l'assistance possible. Tous les proclamateurs rapporteront, comme d'habitude, les résultats de leur travail.

Etude de la Bible au moyen de « La Tour de Garde »

Son troupeau (2de partie) (Edition du 1er Juin)

Semaine du 5 Juin .... § 1 à 23
Semaine du 12 Juin .... § 24 à 44

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXVI Année 1er Juin 1938 No 11

Son troupeau

(Seconde partie)

« Je suis le bon berger. Je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; celles-là, il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger » (Jean 10: 14 à 16).

JEHOVAH réveilla Jésus de la mort, l'éleva au plus haut rang après lui, l'investit du pouvoir et de l'autorité de rassembler le « petit troupeau » et subséquemment les « autres brebis ». Peu de temps après la glorification de Christ Jésus et tandis que ses disciples attendaient à Jérusalem la réalisation de sa promesse concernant le consolateur qu'il prierait son Père de leur envoyer, la puissance de l'esprit de Dieu vint sur eux. C'est là que « l'esprit lui-même » commença à témoigner, selon l'expression de l'apôtre. La manifestation et l'efficacité du saint-esprit chez ces fidèles disciples — sur eux, autour d'eux, par eux et pour eux — fut la manière dont l'esprit témoigna qu'ils étaient fils de Dieu et cohéritiers de Christ Jésus. Dieu leur avait envoyé le « soutien », le « consolateur », comme le Seigneur le leur avait promis; le témoignage leur était rendu et il fut donné ensuite à tous ceux qui étaient appelés à participer au Royaume. Jésus aussi, quand il était avec eux, avait invité ses disciples dévoués à y prendre part.

2 Depuis la Pentecôte jusqu'à l'avènement de Christ Jésus dans le temple, en 1918, le saint-esprit instruisit les véritables disciples du Seigneur. « Le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jean 14: 26). L'esprit que reçurent les apôtres leur rendit témoignage de Jésus, à son sujet. Il leur avait dit que cela arriverait: « Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il rendra témoignage de moi » (Jean 15: 26). L'esprit les guida dans toute la vérité et leur montra les événements futurs: « Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. Tout ce que le Père a est à moi; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera » (Jean 16: 13 à 15).

3 Le saint-esprit n'agit pas sur les disciples en les conduisant arbitrairement, comme des automates; les Ecritures indiquent qu'au contraire il les guida dans leurs nombreuses investigations, leurs études et leurs discussions, et leur montra le droit chemin, parce qu'ils désiraient faire la volonté de Dieu. Ces hommes n'avaient pas étudié les langues, et cependant ils prêchèrent et expliquèrent le message du Seigneur en beaucoup de langages divers, le saint-esprit leur en donnant le pouvoir (Actes 2: 4). Il y avait plus d'un maître dans les groupes des consacrés; pourtant, le « saint-esprit » choisit Barnabas et Saul (Paul) pour en faire des pionniers de l'œuvre de Dieu. « Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit: Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. . . . Barnabas et Saul, envoyés par le Saint-Esprit, descendirent à Séleucie, et de là ils s'embarquèrent pour l'île de Chypre » (Actes 13: 2, 4).

4 Quand les apôtres se furent rassemblés à Jérusalem pour s'entretenir de l'œuvre que le Seigneur avait remise entre leurs mains, « l'esprit » leur fit discerner la volonté de Dieu. Là-dessus ils envoyèrent pour servir cette cause des hommes qu'ils avaient choisis et auxquels ils remirent une lettre contenant leurs instructions, où se lisait entre autres ceci: « . . . Car il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire » (Actes 15: 23 à 28).

5 L'« esprit » défendit à Paul et à Barnabas d'exercer leur ministère dans certaines contrées: « Ayant été empêchés par le Saint-Esprit d'annoncer la parole dans l'Asie, ils traversèrent la Phrygie et le pays de Galatie. Arrivés près de la Mysie, ils se disposaient à entrer en Bithynie; mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas » (Actes 16: 6, 7).

6 Des hommes à l'esprit mûr, dévoués à Dieu, furent choisis comme anciens ou surveillants dans l'Eglise d'Ephèse, non pas par un vote des membres de l'assemblée, mais par l'« esprit »: « Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques [pasteurs, surveillants], pour paître l'Eglise du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang » (Actes 20: 17 à 28).

[7] Lorsque Paul voyageait, prêchant l'évangile, 'le saint-esprit l'avertissait, de ville en ville, que des liens et des tribulations l'attendaient' (Actes 20: 23). « L'esprit », s'étant manifesté chez un homme du nom d'Agabus, annonça à Paul les persécutions qu'il aurait à subir (Actes 21: 10, 11). Par les apôtres Pierre et Jean, « l'esprit » fut accordé à d'autres consacrés ayant été baptisés (Actes 8: 14 à 18). « L'esprit » agit encore d'une manière analogue par Paul, sur d'autres consacrés baptisés, à Corinthe, et ils se mirent à 'parler et à prophétiser en diverses langues' (Actes 19: 1 à 6). Il en fut de même parmi les Galates et les Thessaloniciens consacrés au Seigneur (Galates 3: 5; 1 Thessaloniciens 1: 5, 6). Il est écrit que Jésus premièrement annonça la bonne nouvelle à ses disciples, qui l'entendirent, « Dieu appuyant leur témoignage par des signes, des prodiges et divers miracles, et par les dons du Saint-Esprit » (Hébreux 2: 3, 4).

[8] « L'esprit » se révéla de diverses façons, néanmoins ce fut toujours le même esprit: « Il y a diversité de dons, mais le même Esprit. Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune » (I Corinthiens 12: 4, 7). L'esprit est accordé, pour qu'il rende témoignage, à tout consacré ayant été baptisé dans le corps de Christ. « Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit. Ainsi le corps n'est pas un seul membre, mais il est formé de plusieurs membres » (I Corinthiens 12: 13, 14).

[9] Les dons spirituels et le témoignage de l'esprit sont réservés aux hommes qui sont « en Christ », qui ont été baptisés en sa mort, qui sont par conséquent des membres en perspective du « petit troupeau » et que Dieu place dans le corps comme il lui plaît (I Corinthiens 12: 18, 28, 31). Et tous ceux qui reçoivent les dons du saint-esprit et en possèdent le témoignage doivent user de ces dons dans l'amour, c'est-à-dire dans un dévouement désintéressé pour Dieu (I Corinthiens 13: 1, 2). Le saint-esprit n'agirait pas par celui qui se serait consacré à l'accomplissement de la volonté de Dieu, mais dont l'amour ou le désintéressement n'aurait pas été le mobile. Celui qui chercherait à se glorifier lui-même serait en contradiction avec l'esprit de Dieu. Ainsi, il est dit à ceux qui ont été baptisés dans le Christ: « Car en lui vous avez été comblés de toutes les richesses qui concernent la parole et la connaissance, le témoignage de Christ ayant été solidement établi parmi vous, de sorte qu'il ne vous manque aucun don, dans l'attente où vous êtes de la manifestation de notre Seigneur Jésus-Christ » (I Corinthiens 1: 5 à 7).

[10] Jusqu'au retour de Christ Jésus, « l'esprit » sonda les choses profondes de Dieu, et l'esprit enseigna à ceux qui étaient en Christ ces choses que Dieu leur accordait. « Dieu nous les a révélées par l'Esprit. Car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. — Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce. Et nous en parlons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles » (I Corinthiens 2: 10, 12, 13). Depuis la venue de Christ Jésus dans le temple, cet enseignement est soumis à sa direction et c'est lui qui instruit les membres de la troupe du temple.

[11] Avant l'ascension au ciel de Christ Jésus et la venue du saint-esprit, les apôtres ne connaissaient ou ne comprenaient pas le mystère de Dieu; en temps voulu, ce mystère leur fut dévoilé par le témoignage et par l'efficacité du saint-esprit (Colossiens 1: 26, 27; Ephésiens 3: 4, 5). « Le saint-esprit » témoigna ou rendit témoignage aux apôtres et aux autres saints par les Ecritures que Dieu avait fait établir par les fidèles prophètes (Hébreux 3: 7 à 10). Ils saisirent alors la signification de l'institution du tabernacle et du sacrifice typique, ce qu'affirme l'apôtre Paul en ces mots: « C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste aussi; car, après avoir dit [par le prophète Jérémie (31: 33, 34)]: Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leur esprit . . . » (Hébreux 10: 15, 16).

[12] Jean, témoin inspiré du Seigneur, écrivit à ses frères en Christ Jésus: « C'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité » (I Jean 5: 6). Le « consolateur », le « soutien » est le saint-esprit (Jean 14: 16, 17). « L'esprit » rend témoignage à l'Eglise, et non pas au monde. « Et j'entendis du ciel une voix qui disait: Ecris: Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur! Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent » (Apocalypse 14: 13; 2: 7, 11, 17, 29).

[13] « L'esprit » opéra par les fidèles apôtres après qu'ils eurent été engendrés de l'esprit et qu'ils se furent entièrement abandonnés à Dieu. Nous lisons à ce sujet: « Il [Dieu] nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde, par le baptême de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit, qu'il a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur » (Tite 3: 5, 6). « Pour nous, frères bien-aimés du Seigneur, nous devons à votre sujet rendre continuellement grâces à Dieu, parce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit [le renouvellement par le saint-esprit] et par la foi en la vérité » (II Thessaloniciens 2: 13). Les Jonadabs ne sont pas engendrés du saint-esprit et, partant, n'ont pas le témoignage de l'esprit, ces manifestations, nous l'avons vu, sont la part des seuls appelés à la vocation céleste.

« Notre esprit »

[14] De lui et de ses frères dans « la même précieuse foi », des membres du « petit troupeau », l'apôtre écrivit: 'L'Esprit rend témoignage en même temps à notre esprit.' Cela ne signifie pas

que l'esprit de Dieu coopère avec notre esprit pour attester que nous sommes ses enfants, comme si Dieu avait besoin que notre esprit confirme ou appuie son témoignage, mais plutôt que l'esprit de Dieu rend témoignage « à notre esprit », à l'esprit d'adoption que Dieu a envoyé dans nos cœurs et qui crie: « Abba! Père! » (Romains 8: 15) ; et ainsi l'esprit de Dieu atteste en même temps à notre esprit (à nous qui sommes en Christ), que nous nous trouvons à l'égard de Dieu dans une relation nous autorisant à l'appeler « Père », parce que nous sommes ses fils spirituels. Personne d'autre que les engendrés de l'esprit ne peut avoir ce témoignage-là.

15 Qu'est-ce que « notre esprit »? C'est cette force motrice invisible qui demeure et agit en nous depuis que nous avons été engendrés de Jéhovah Dieu et que nous sommes devenus ses enfants ou ses fils spirituels. Cet esprit n'est pas en nous de par la nature; autrement exprimé, nous ne l'avons pas hérité d'Adam. Il a été mis par Jéhovah en nous, ses fils engendrés, et il fait usage de toutes nos forces naturelles, de nos capacités et facultés, pour accomplir la volonté de Dieu, notre Père céleste, et nous pousse à lui prouver notre dévouement d'une façon réellement exempte d'égoïsme. C'est cela « notre esprit », l'esprit qui a été donné à tous les membres du corps de Christ, que tous possèdent, que chacun doit posséder.

16 L'esprit du corps de Christ serait « sauvé » et conservé par Dieu au « reste », si ce dernier demeurait fidèle à Dieu et à son Royaume jusqu'au jour de la présence de Christ Jésus dans le temple (I Corinthiens 5: 5). « Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même tout entiers, et que tout votre être, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible, lors de l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ » (I Thessaloniciens 5: 23). A ceux qui ont reçu « l'esprit d'adoption » et qui sont membres du corps de Christ, s'adressent ces exhortations: 'Glorifiez Dieu dans votre esprit, qui appartient à Dieu' (I Corinthiens 6: 20). 'Soyez saints de corps et d'esprit' (I Corinthiens 7: 34). 'Ayez l'esprit de foi' (II Corinthiens 4: 13). 'Adorez Dieu en esprit' (Jean 4: 23, 24). 'Priez en esprit' (Ephésiens 6: 18). 'Aimez en esprit' (Colossiens 1: 8). « Renouvelle en moi un esprit bien disposé! » (Psaume 51: 12). 'Ayez l'esprit fidèle' (Proverbes 11: 13). 'Ayez l'union (la communion) d'esprit' (Philippiens 2: 1). 'Sois un exemple par l'esprit qui t'anime' (I Timothée 4: 12; version d'*Ostervald*). «Soyez fervents d'esprit » (Romains 12: 11; Actes 18: 25). Soyez 'liés par l'esprit' pour le service de Dieu (Actes 20: 22). 'Servez Dieu avec votre esprit' (Romains 1: 9; 7: 6). 'Soyez ardents d'esprit pour rendre témoignage' (Actes 17: 16). 'Soyez pressés en votre esprit pour témoigner' (Actes 18: 5; *Ostervald*). 'Demeurez fermes en esprit' (Philippiens 1: 27). 'Soyez circoncis d'esprit, intérieurement' (Romains 2: 29). 'Que votre esprit se réjouisse en Dieu' (Luc 1: 47). C'est cet esprit de bon sens que Dieu donne aux engendrés de l'esprit s'ils sont fidèles (II Timothée 1: 7). Il est différent de l'homme matériel, de « l'esprit de l'homme qui est en lui » (I Corinthiens 2: 11).

17 Le témoignage et l'action du saint-esprit est pour les engendrés de l'esprit, ainsi que l'exposent les textes cités, le « sceau » de l'identification et par conséquent la preuve distinctive, le « gage » ou un avant-goût de leur héritage futur, alors qu'ils auront revêtu un corps spirituel dans le Royaume (II Corinthiens 1: 22; 5: 5; Ephésiens 1: 13, 14; 4: 30). Seuls, les fils engendrés, les membres du « petit troupeau », ont ce sceau, cette preuve. Les hommes qui formeront la « grande multitude » et que nous nommons les « Jonadabs », n'ont pas ce sceau du saint-esprit, car ils n'ont pas été sauvés en vue d'un héritage céleste auquel ils ne s'attendent pas non plus.

« Héritiers de Dieu »

18 « L'esprit » atteste ou rend témoignage en même temps à notre esprit d'adoption « que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ [Jésus] ». C'est le « petit troupeau » engendré et oint des brebis du Seigneur qui possède ce témoignage. Comment l'a-t-il, en ce jour où le Seigneur rassemble la « grande multitude », alors que les Jonadabs ne l'ont pas de cette manière-là? Comment les Jonadabs peuvent-ils déterminer qu'ils sont sans ce témoignage de l'esprit, qu'il leur fait défaut et que, par suite, ils ne sont pas sur les rangs pour le Royaume céleste? S'ils ne sont pas inclus dans l'alliance pour le Royaume, ils n'ont pas à partager le souper commémoratif de la mort de Christ Jésus. Mais comment peuvent-ils reconnaître ces faits essentiels? Il importe qu'ils soient capables de résoudre la question. De quelle manière y parviendront-ils?

19 Ainsi qu'il ressort des déclarations scripturales examinées précédemment, le témoignage de l'esprit eut un début précis qui fut marqué par la Pentecôte. Le témoignage des apôtres du Seigneur rendu à ce moment-là en est la preuve: Nombre de gens furent étonnés en voyant ce qui arrivait et en entendant ce que les apôtres exprimaient. Par cette diffusion du saint-esprit se réalisa, pour la première fois, la prédiction du prophète Joël faite depuis longtemps (2: 28, 29). Ce temps où opérerait le saint-esprit avait été établi ou fixé d'avance. « En lui, Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour [et arrêté aussi le temps] à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté. ... En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant la résolution de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté » (Ephésiens 1: 4, 5, 11).

20 Cela prouve que Dieu ne fit pas des saints prophètes ses fils, et que ces prophètes n'eurent jamais le témoignage de l'esprit. Dieu avait donc déterminé d'avance le temps où il commencerait à adopter ses enfants par Christ Jésus, son bien-aimé Fils, le Premier et le Chef de la maison des

fils. Jean-Baptiste lui-même, le dernier prophète et le précurseur de Christ Jésus, qui suivit le Seigneur jusqu'à l'heure où il mourut martyr par la main d'Hérode, ne fut pas adopté comme fils ni n'eut d'héritage céleste (Matthieu 11: 11). Jean le prophète n'enseigna pas à ses disciples à prier en disant: « Notre Père » (Luc 11: 1, 2).

21 Dieu ayant d'avance prévu, arrêté ou marqué le temps où commencerait le témoignage de l'esprit, peut-on s'attendre à ce qu'il ait aussi fixé le temps où auraient lieu les débuts du rassemblement de la classe terrestre, des « autres brebis » du Seigneur Jésus, comme aussi celui où le témoignage de l'esprit par le « consolateur » cesserait d'être rendu? De plus, la simple manifestation de l'esprit de Dieu telle que l'eurent les saints prophètes de jadis, telle qu'ils la révélèrent, et telle que peuvent l'avoir aujourd'hui les Jonadabs, fournirait-elle la preuve qu'on a été reçu dans la famille de Dieu et qu'ainsi on est cohéritier de Christ Jésus? Ou reconnaîtrait-on par un examen du sujet qu'une autre preuve est nécessaire pour établir si l'on est candidat au Royaume? Etudions ces questions pour pouvoir y répondre.

Le temps

22 Jéhovah exécute ses desseins exactement au temps qu'il leur a fixé; et parfois, quand un événement s'y rapportant est survenu, il lui plaît de faire connaître l'importance du temps spécial où cet événement s'est déroulé. L'an 33 ap. J.-C. marque le temps où commença l'adoption des fils spirituels. L'an 1918 ap. J.-C. est celui où Christ Jésus termina son œuvre de préparation du chemin devant Jéhovah et où il fit son entrée dans le temple (voyez *La Tour de Garde* de Novembre 1926; page 19 et suivantes). L'année 1922 amena la deuxième effusion du saint-esprit prédite par Joël (voyez *La Tour de Garde* de Mars 1926; page 83 et suivantes). L'année 1931 fut le temps où Jéhovah révéla à ses oints le nouveau nom qu'il leur avait donné (voyez *La Tour de Garde* de Janvier 1932). En 1935, il dévoila à son peuple l'identité des « autres brebis » ou de la « grande multitude » (voyez *La Tour de Garde* du 1er et 15 Novembre 1935). Ces dates ont par conséquent une grande importance. L'effusion du saint-esprit à la Pentecôte en l'an 33 ap. J.-C. ayant été le commencement de l'adoption des fils spirituels, l'intelligence des choses spirituelles se fit ressentir et avec elle, le « témoignage » de « l'esprit » aux engendrés fit aussi son apparition établissant une ligne de démarcation entre la classe spirituelle et la classe des 'hommes naturels' (I Corinthiens 2: 13 à 15). Et maintenant, nous avons les preuves scripturales nous assurant que le Seigneur Jésus rassemble ses « autres brebis », les membres de la « grande multitude » en voie de formation. La compréhension spirituelle ne diminue pas, au contraire, elle augmente, car après l'avènement de Christ Jésus dans le temple commença la Pentecôte antitypique; elle atteignit un point élevé en 1922, alors que le peuple de Dieu reconnut comme jamais auparavant sa relation avec le Royaume et comprit ce qu'il devait faire pour témoigner au nom de Jéhovah, de son Roi et de son Royaume.

23 Existe-t-il des preuves bibliques du fait que nous vivons au temps où s'exerce le discernement spirituel et où l'adoption des fils spirituels ou royaux est près de son terme ou n'est plus l'œuvre générale du Seigneur? Oui; et c'est cet autre fait que les prophéties et les figures qui s'y rapportent et qui ont trait aux « autres brebis », les Jonadabs, la « grande multitude » ont été dévoilées par le Seigneur à son peuple et que ce dernier les comprend. Le « reste » spirituel en saisit la signification, conformément à la manière reconnue et éprouvée dont Jéhovah révèle ses mystères, méthode qui consiste à n'accorder le discernement que lorsque les prophéties ou les images sont réalisées ou tout au moins en voie d'accomplissement. C'est pourquoi la révélation de la réalisation des prophéties et de leur signification est la preuve que le temps de l'adoption des fils spirituels ou royaux est presque passé et que cette adoption n'est plus l'œuvre spéciale du Seigneur. En 1918, alors que le Seigneur vint dans le temple, il fut proclamé que des « Millions vivant actuellement ne mourront jamais », et les fils spirituels ne comprirent pas, à ce moment-là, qu'il s'agissait de la « grande multitude », parce qu'ils avaient l'idée que la « grande multitude » était une classe spirituelle, ce qui était une erreur. Le fait que leur entendement fut ouvert au sujet des Jonadabs — « grande multitude », 'hommes de bonne volonté envers Dieu' — doit être une preuve marquant le temps où le rassemblement des « autres brebis » avait commencé ou commençait. Le don du « nouveau nom » et la révélation y relative constituent la distribution du « denier » spirituel si important pour les ouvriers de la vigne du Seigneur, pour la classe spirituelle, distribution qui, comme indiqué, a lieu au jour de la fin du travail de la vigne (voyez *La Tour de Garde* du 15 Avril et 1er Mai 1934). En 1931, il arriva que le Seigneur fit connaître à ses fils spirituels qu'ils devaient aller par le pays et marquer au front les hommes — de la classe terrestre — dont les désirs sont tournés vers la justice et le Royaume (*La Tour de Garde* de Décembre 1931). En 1935 le peuple de Dieu apprit du Seigneur que cette classe ainsi identifiée était celle de la « grande multitude » (voyez *La Tour de Garde* du 1er et 15 Novembre 1935). Cela prouve que le Seigneur commençait à rassembler une classe ou une troupe autre que celle des engendrés de l'esprit, une classe terrestre qui ne pouvait avoir le témoignage de l'esprit (Romains 8: 16, 17). Jean-Baptiste, le dernier prophète, avait été choisi avant qu'eût lieu l'engendrement par le saint-esprit, et, parlant des membres du corps de Christ, il fit cette déclaration qui est une règle: « Il faut qu'il croisse [le Christ, la classe spirituelle], et que je diminue [moi, Jean, ou la classe à laquelle j'appartiens] » (Jean 3: 30). Cependant, vers la fin de l'œuvre d'élection du groupement spirituel, au début du rassemblement de la « grande multitude », la dite règle subit une application totalement opposée. Il s'ensuit raisonnablement que la plupart des hommes que le Seigneur

a rassemblé depuis 1931 et surtout depuis 1935 doivent être de la classe terrestre ou « grande multitude », qu'ils le sont, et ces « autres brebis » n'auraient pas le témoignage de l'esprit, parce qu'il est réservé aux fils engendrés (Romains 8: 16, 17). Cela ne veut pas nécessairement dire que depuis ce temps-là on ne pouvait plus être engendré de l'esprit. Si quelque aspirant au Royaume devenait infidèle, tombait ou était 'jeté dehors' (Matthieu 13: 41, 42), le Seigneur devait assurément mettre quelqu'un d'autre à sa place dans le corps de Christ (Matthieu 22: 1 à 14). Cette conclusion est appuyée par ces paroles de Jésus: « Retiens ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne » (Apocalypse 3: 11). Il fallait donc que quiconque était introduit dans le corps pour y remplir une place vacante eût le témoignage de l'esprit pour être en état de reconnaître et d'apprécier son adoption de fils spirituel.

[24] Comment celui qui est mis à la place d'un autre peut-il se rendre compte de ce témoignage de l'esprit? Ce que trouverait à lui en dire autrui ne lui serait d'aucune utilité; il faut qu'il le reconnaisse lui-même, par le témoignage de l'esprit. Quand ce fut qu'il entendit et accepta le message de vérité, cela n'est nullement le point décisif; que ce fût avant ou après 1931 peu importe. Ce qui est essentiel, c'est ceci: Quand se consacra-t-il sans réserve au Seigneur, et que comprit-il ensuite, guidé par l'esprit de Dieu, au sujet de la perspective qui s'ouvrait devant lui? S'il entrevit les choses célestes et apprécia son grand privilège d'être mort avec Christ Jésus pour vivre ensuite à jamais avec lui en esprit, et s'il entra à son service joyeusement et sous les conditions posées, il possède là un témoignage. Son cœur se détourna-t-il des choses de la terre pour s'attacher aux choses célestes? On ne peut guère rester indifférent à l'égard d'une récompense placée devant soi; et lorsque l'on reconnaît que cette récompense consiste à être un jour au ciel avec Christ, et qu'on se met à suivre le Seigneur, partout où il va, si l'on a été appelé à la vocation céleste, on se rend compte de l'événement et on l'apprécie; c'est pourquoi l'on a aussi le témoignage de l'esprit indiquant qu'on est cohéritier de Christ Jésus en espérance.

[25] Des exemples frappants nous sont donnés dans ce domaine par Moïse et par l'apôtre Paul. Moïse vit que la récompense que Dieu lui promettait était terrestre, et il est écrit: « Il avait les yeux fixés sur la rémunération » (Hébreux 11: 24, 26). Paul reconnut que Dieu avait placé sa récompense future dans le ciel avec Christ Jésus et qu'il ne pourrait le servir à toujours qu'en ce lieu; c'est pourquoi il attacha son cœur tout entier au Royaume, et pourquoi aussi il écrivit à ses frères en Christ ces paroles au sens profond: « Et même je regarde toutes choses comme une perte, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour lequel j'ai renoncé à tout, et je les regarde comme de la boue, afin de gagner Christ, et d'être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi, afin de connaître Christ, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, en devenant conforme à lui dans sa mort, pour parvenir, si je puis, à la résurrection d'entre les morts. Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix, ou que j'aie déjà atteint la perfection; mais je cours, pour tâcher de le saisir, puisque moi aussi j'ai été saisi par Jésus-Christ. Frères, je ne pense pas l'avoir saisi; mais je fais une chose: oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but pour remporter le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ » (Philippiens 3: 8 à 14). L'apôtre exhorte ensuite ceux qui ont dirigé leur cœur et leur espérance vers le Royaume à avoir les mêmes sentiments que lui: « Nous tous donc qui sommes parfaits [des hommes faits (version *synodale*)], ayons cette même pensée; et si vous êtes en quelque point d'un autre avis, Dieu vous éclairera aussi là-dessus » (Philippiens 3: 15).

[26] Il est évident que le témoignage relatif à la condition ou à la place de chacun ne dépend ni d'un homme, ni d'une institution, ni d'une société quelconques. Il vient de l'esprit, et chacun doit arriver à discerner s'il est de l'esprit ou non, à en être persuadé et à le prouver par sa façon d'agir. Le véritable Jonadab ne cherche pas à obtenir la récompense de la haute vocation dans le ciel à laquelle s'attendait l'apôtre Paul, et cela vient de ce que l'esprit de Dieu n'implante pas dans son cœur une telle espérance. C'est Jéhovah qui appelle, c'est Jéhovah qui place les membres dans le corps de Christ selon son bon plaisir (I Corinthiens 12: 18; 1 Thessaloniciens 2: 12; 5: 24; II Thessaloniciens 2: 14). L'apôtre écrivit aux engendrés qui ont le témoignage de l'esprit et qui sont oints du Seigneur: « Pour vous, vous avez reçu l'onction de la part de celui qui est saint, et vous avez tous de la connaissance [vous savez quel en est le but, vous connaissez le dessein de Jéhovah et appréciez votre relation avec lui]. Je vous ai écrit, non que vous ne connaissiez pas la vérité, mais parce que vous la connaissez, et parce qu'aucun mensonge ne vient de la vérité » (I Jean 2: 20, 21). Celui qui n'a pas le témoignage de l'esprit a en cela la preuve convaincante qu'il appartient à la classe terrestre, et non à la classe spirituelle — s'il s'est consacré à Dieu, évidemment

[27] Le fait que le chemin de la vie est ouvert aux Jonadabs, aux « autres brebis », ne doit nullement fournir au consacré un motif de tomber dans l'indifférence à l'égard de l'issue de sa propre course. Tous ceux qui se sont consacrés à Dieu et qui ont été engendrés de l'esprit doivent devenir des hommes intelligents, autrement dit, ils doivent user de discernement et reconnaître que le haut appel leur a été adressé et par conséquent apprécier aussi leur relation avec Jéhovah et Christ Jésus. Jéhovah, par Christ Jésus, a révélé, depuis 1931 spécialement, le sens de ses figures prophétiques concernant les 'hommes de bonne volonté', les Jonadabs; et ces Jonadabs consacrés peuvent à leur tour s'instruire sur les dispositions divines envers eux et sur les règles établies par le Seigneur pour le

rassemblement de ses « autres brebis »; ce faisant, ils se mettent d'accord avec ces mesures du Seigneur. L'apôtre dit: 'Examinez-vous vous-mêmes, pour savoir si vous êtes dans la foi; éprouvez-vous vous-mêmes' pour savoir si Christ est en vous et vous en Christ, ou si vous êtes du nombre des « autres brebis » (II Corinthiens 13: 5). Ainsi donc, chacun doit s'examiner à la lumière des Ecritures et des faits notoires, afin de déterminer s'il possède ou non le témoignage de l'esprit, s'il a été engendré et oint et si, par suite, il est aspirant à une place dans le Royaume céleste de Christ Jésus, l'Héritier de toutes choses; et au cas où il n'a pas cet esprit et où cependant il aime et sert Dieu, s'il concourt ou non pour une place dans l'autre troupeau des brebis, soit dans la « grande multitude ».

28 Un certain nombre des ouvriers de la vigne du Seigneur y furent amenés ou furent « loués » au début de la dernière heure, c'est-à-dire en 1930 et 1931 (voyez *La Tour de Garde* du 15 Avril et 1er Mai 1934). Pour celui qui, avant ce temps-là, s'est consacré tout entier et sans condition à l'accomplissement de la volonté de Dieu, et dont Dieu a agréé la consécration, il ne peut y avoir, à la clarté de la Parole, qu'« une espérance » ou qu'une vocation, « la vocation céleste de Dieu ». L'auteur inspiré de ces paroles, s'adressant exclusivement aux appelés et engendrés, s'exprime en ces termes: « Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous » (Ephésiens 4: 4 à 6).

29 Cette unique espérance, à laquelle tous sont appelés, est celle du cohéritage avec Christ Jésus dans le ciel. Cela signifie que les consacrés ont les regards fixés devant eux et attendent dans l'allégresse le temps prévu où Dieu leur donnera une place avec Christ Jésus dans les parvis célestes. Le serviteur élu de Jéhovah, Christ Jésus, était aveugle à l'égard de tout ce qui n'était pas la volonté de son Père relativement au Royaume, alors qu'il était ici-bas, et ses disciples qui espèrent être avec lui dans son Royaume doivent l'imiter et se garder de tout compromis avec l'organisation du diable — avec ce monde — ou se laisser détourner par elle de l'exécution fidèle des devoirs qui sont imposés à quiconque court pour le prix du haut appel.

30 Celui qui possède l'espérance de la vocation céleste et s'attend par conséquent à être pour toujours avec Christ Jésus, doit se considérer comme mort à tout ce qui est terrestre. Nous lisons: « Affectionnez-vous aux choses d'en haut, et non à celles qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu » (Colossiens 3: 2, 3). « Si vous êtes morts avec Christ aux rudiments de ce monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on ces préceptes? » (Colossiens 2: 20). Les Jonadabs n'ont pas la même espérance que le « petit troupeau »; ils s'attendent à ne pas mourir, ils espèrent être protégés pendant le déchaînement du courroux de Dieu à Armaguédon et vivre éternellement sur la terre, ce qui signifie qu'ils feraient violence à la Parole de Dieu et se mettraient en danger s'ils prenaient en eux les symboles du repas commémoratif. Les membres du « petit troupeau » considèrent les choses de la terre comme étant temporelles et celles du ciel comme éternelles, et c'est à ces dernières que s'est affectionné leur cœur. Ils savent qu'ils doivent être morts avec Christ Jésus pour vivre avec lui, aussi sont-ils dans l'obligation de célébrer la fête commémorative et d'absorber les symboles. La distinction marquée existant entre les deux groupes est ainsi nettement établie.

31 Comme les membres du « petit troupeau », ceux de la « grande multitude » ont manifesté extérieurement par le baptême d'eau qu'ils se sont entièrement consacrés à Dieu pour faire sa volonté; mais les membres du « petit troupeau » vont beaucoup plus loin. Tous ceux qui souhaitent la vie avec le Seigneur dans son Royaume doivent être baptisés en sa mort et il n'y a que les brebis de ce « petit troupeau » qui l'aient été. « Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. En effet, si nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection » (Romains 6: 3 à 5).

32 Celui qui a été engendré du saint-esprit, qui a été introduit dans le corps de Christ et adopté comme fils, qui a le témoignage de l'esprit prouvant son adoption, a été réconcilié avec Dieu et est devenu une nouvelle créature, bien qu'il ait encore un organisme humain. « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation » (II Corinthiens 5: 17, 18).

33 Les Jonadabs, ces « autres brebis », se trouvent dans une autre condition. Ils se sont réfugiés vers le Seigneur et sont à l'abri. Ils sont encore des créatures humaines, non justifiées, car ils ne recevront la vie éternelle que s'ils demeurent dans l'organisation de Dieu et y prouvent leur obéissance jusqu'à ce que la colère de Dieu se soit apaisée à Armaguédon. Il s'ensuit que le Jonadab ne peut pas avoir le témoignage de l'esprit annonçant l'adoption. Il faut qu'il manifeste son appréciation de la bonté de Dieu en observant fidèlement ses commandements et en ne se lassant point d'exercer l'humilité et la justice, et qu'il attende dans la joie le temps où il sera définitivement incorporé dans le troupeau du Seigneur et où la vie éternelle sur la terre lui sera accordée.

34 A l'égard des consacrés engendrés du « petit troupeau », le Seigneur agit comme avec un corps; à ce corps, cette classe ou ce troupeau, il procure

une connaissance toujours plus profonde, une intelligence croissante et confie les intérêts terrestres de son Royaume (Matthieu 24: 47). Il se peut que certains des membres de ce « petit troupeau » soient entravés dans leur service par la faiblesse physique ou d'autres obstacles, mais chacun d'eux doit se montrer fidèle en faisant tout ce qui lui est possible pour s'acquitter des exigences de son alliance. Personne ne doit se laisser dominer ou décourager par la débilité, la maladie, les défaillances de l'organisme; chacun doit au contraire regarder avec confiance au Seigneur, rester ferme et conserver jusqu'à la fin sa joie dans l'espérance d'être avec le Seigneur. « Christ l'est [est fidèle] comme Fils sur sa maison; et sa maison, c'est nous, pourvu que nous retenions jusqu'à la fin la ferme confiance et l'espérance dont nous nous glorifions » (Hébreux 3: 6). Chacun doit se laisser dominer ou guider dans ses actes par le témoignage de l'esprit et non par des passions, des sentiments passagers. L'espérance de ces nouvelles créatures se base sur la foi et non sur des sentiments. Elles sont nées non seulement de la vérité (symolisée par l'eau), mais aussi de l'esprit. « Jésus répondit: En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit » (Jean 3: 5, 6).

35 Ce sont les engendrés admis dans le Christ en qualité de nouvelles créatures qui ont reçu l'esprit d'adoption par lequel ils invoquent Dieu en l'appelant « Abba! Père; » et seuls ceux qui ont le témoignage de l'esprit sont fils de Dieu et héritiers avec Christ Jésus.

36 Qui a reçu l'esprit d'adoption a un esprit d'amour et il aime Dieu, car seulement ceux qui sont remplis d'un amour réel et profond pour Dieu peuvent l'invoquer avec sincérité et l'appeler Père (II Timothée 1: 7, 8). Les membres du « petit troupeau » possèdent l'esprit de soumission envers le Père des esprits au temps du 'châtiment des fils' (Hébreux 12: 9). Jéhovah les a « engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité » et non selon la volonté d'un homme, c'est pourquoi ces fils ont l'esprit de vérité (Jacques 1: 18). Quand les yeux de leur entendement sont ouverts, ils sont libérés de la religion et possèdent le témoignage de l'esprit quant à cette liberté (Galates 4: 9, 10). Ils apprécient leur grand privilège de partager la mort en sacrifice de Christ Jésus, sachant que cette mort est la condition de leur entrée dans sa vie et dans sa gloire. « Cette parole est certaine: Si nous sommes morts avec lui, nous vivrons aussi avec lui; si nous persévérons, nous régnerons aussi avec lui; si nous le renions, lui aussi nous reniera » (II Timothée 2: 11, 12). L'Ecriture présente une distinction précise entre ces membres du « petit troupeau » qui ont le témoignage de l'esprit, et les « autres brebis », membres de la « grande multitude » qui ne l'ont pas. Néanmoins, ce fait n'excuserait ou ne justifierait aucunement les brebis du « petit troupeau » qui voudraient s'ériger en maîtres rigoureux sur les « autres brebis ». « Que personne donc ne mette sa gloire dans des hommes » (I Corinthiens 3: 21). L'homme qui s'encense lui-même, qui cherche à régner sur son prochain et vante sa propre situation, est un insensé. Les vrais disciples de Christ Jésus se conforment à cette exhortation: « Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. Car ce n'est pas celui qui se recommande lui-même qui est approuvé, c'est celui que le Seigneur recommande » (II Corinthiens 10: 17, 18).

Les compagnons

37 Les « autres brebis », les membres de la « grande multitude » sont les compagnons des brebis du « petit troupeau » et ces brebis des deux troupeaux ont le devoir de s'aimer et de demeurer ensemble dans la paix et la joie (Psaume 122). Celui qui est du « petit troupeau » et qui par conséquent a le témoignage de l'esprit, se laisse conduire par la Parole de Dieu, aussi n'éprouve-t-il aucun désir de se louer d'une supériorité quelconque sur les semblables, ni de voir des « autres brebis » intimidées devant lui. La direction du service incombe évidemment au « reste » oint, et les Jonadabs servent joyeusement avec lui; cependant il est indispensable que le mobile inspirateur de chacun soit le dévouement désintéressé pour Dieu et pour son Royaume. Le Seigneur rassemble ses brebis et il les jugera selon sa sagesse qui est parfaite. Toutes doivent être innocentes, paisibles, chacune faisant, quand l'occasion s'en présente, du bien aux autres et particulièrement à celles qui servent Dieu et son Roi. Christ Jésus aime celles qu'il rassemble dans sa bergerie, et les membres du corps doivent aussi les aimer; car « si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas » (Romains 8: 9). Le « reste » oint continuera donc à prêter aux Jonadabs son concours assidu et désintéressé, et ces Jonadabs collaboreront d'un cœur joyeux à son activité. Tous ensemble, ils poursuivront leur course en rendant témoignage du Royaume. Au temps voulu du Seigneur, les uns et les autres formeront un seul troupeau au sein duquel la joie habitera.

Glorifiés

38 Les membres du corps seront glorifiés avec Christ Jésus, Jéhovah en ayant fait la promesse. Pourtant il faut que chacun d'eux s'acquitte, avant d'entrer dans la gloire, des obligations qui lui incombent. Sous quelles conditions l'esprit continue-t-il à rendre témoignage aux engendrés? La réponse scripturale est celle-ci: « Si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui. » Ce texte est aussi rendu ainsi: « Si du moins nous souffrons ensemble, afin d'être glorifiés ensemble » (version anglaise de *Rotherham*). Cela signifie que Jéhovah, Christ Jésus et tous les membres du corps supportent les mêmes outrages de l'ennemi. Le diable a constamment insulté à Jéhovah, et Jésus a dit: « Les outrages de ceux qui t'insultent tombent sur moi » (Psaume 69: 9). L'apôtre adresse les mêmes paroles aux membres du corps auquel l'esprit apporte le témoignage (Romains 15: 3; II Ti-

mothée 2: 11; Colossiens 1: 24). Les membres de la maison royale ont naturellement à prouver à Jéhovah leur intégrité et à prendre part à la justification de son nom; ainsi, forcément, ils subiront la persécution de la part de Satan et de ses émissaires. « Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut » (Hébreux 2: 10).

[39] Les membres du « petit troupeau » ne peuvent pas, sans avoir à souffrir, être rendus parfaits avec Christ Jésus, et la participation à 'ces souffrances' constitue l'une des formes du témoignage de l'esprit. C'est ce qui poussa l'apôtre à s'exprimer en ces termes: « Je me réjouis maintenant dans mes souffrances pour vous; et ce qui manque aux souffrances de Christ, je l'achève en ma chair, pour son corps, qui est l'Eglise » (Colossiens 1: 24). A cause de son entière fidélité envers Dieu, l'apôtre fut persécuté par l'ennemi; des disciples de Christ, ses frères, et de lui-même, il déclara: « C'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu » (Actes 14: 22). Ceux qui endurent ainsi peines et tribulations en bons soldats de Christ Jésus, et qui restent fidèles jusque dans la mort, entreront dans sa gloire (Apocalypse 2: 10).

[40] Les Jonadabs ne supportent-ils pas aussi l'opprobre? Et n'est-ce pas un témoignage indiquant qu'ils sont enfants de Dieu? En effet, ils portent l'ignominie parce qu'ils proclament la vérité avec fidélité. Leurs souffrances sont pour eux un témoignage: elles prouvent qu'ils sont les compagnons, les associés des fils oints de Dieu et qu'ils servent réellement dans l'organisation divine. Les hommes dévoués à Dieu, depuis Abel jusqu'au dernier prophète, endurèrent de grands outrages à cause de leur fidélité; toutefois, ces tribulations ne les amenèrent pas dans la condition de fils de Dieu dans le ciel. Les souffrances sont le lot des brebis du Seigneur parce que le diable les combat. Christ Jésus est l'auteur du salut de tous ceux qui lui obéissent et dont les uns seront élevés à la perfection sur la terre, les autres dans le ciel. Les uns et les autres, ils doivent souffrir par la main de l'adversaire, et c'est ce qui a lieu (Hébreux 5: 8, 9; 11: 1 à 40; 10: 33). Dieu a prescrit les pas qu'ont à faire ses fils spirituels et Christ Jésus leur a ouvert la voie (Romains 8: 29, 30). Les Jonadabs ne seront pas rendus semblables à l'image du Fils de Dieu; ils ne sont pas partie de la 'postérité d'Abraham selon la promesse', n'étant pas justifiés par la foi, ni baptisés en la mort de Christ (Galates 3: 7 à 29). Ils doivent apprendre l'obéissance par ce qu'ils souffrent pour la cause de la justice, parce qu'ils ne le pourraient d'aucune autre manière. Les conditions qu'ils ont à remplir se résument donc ainsi: Fidélité envers Dieu en dépit de l'oppression.

[41] Les créatures de bonne volonté qui se donnent à Dieu en se consacrant à lui pour faire sa volonté, 'ne sont plus des hommes naturels' de l'organisation de Satan; s'étant déclarés pour le Seigneur, ils suivent désormais le chemin de la vie, c'est pourquoi la prédication de la Parole de Dieu n'est pas pour eux folie, mais sagesse et elle réjouit leur cœur (I Corinthiens 2: 14, 12). Ils ne sont pas pareils aux autres humains, car la Parole de Dieu est leur vie et leur indique la voie conduisant à la vie éternelle (I Corinthiens 1: 21, 25; Jean 17: 3).

[42] Christ Jésus et les membres de son corps sont spirituels. Les Jonadabs, les « autres brebis », sont humains, terrestres, ce qui fait qu'ils ne pourraient pas être cohéritiers de Christ Jésus et qu'ils n'ont pas les « prémices de l'esprit » (Romains 8: 23). Ils ont cessé de gémir à cause des abominations qui se commettent dans le monde de Satan et attendent patiemment leur libération de l'esclavage, leur introduction définitive dans la liberté des fils humains (Luc 3: 38). Ils jouiront de cette condition en un temps arrêté, c'est-à-dire lorsque tous auront été amenés dans une seule bergerie. La « grande multitude » est prédestinée à être un troupeau du Seigneur, mais le nombre des brebis n'en a pas été déterminé. Ces brebis ne sont pas appelées à être membres de la maison royale des fils, ne sont pas marquées du sceau (Apocalypse 7: 3 à 8); elles reçoivent 'la marque sur leur front' en ce qu'elles parviennent à la connaissance du dessein de Jéhovah à leur égard et se font identifier en prenant leur place près de l'organisation des oints du Seigneur. Il est vrai que d'après Apocalypse 22: 17 il est ordonné aux Jonadabs de dire: « Viens! », afin que d'autres encore deviennent des Jonadabs; cependant ce n'est pas cela qui met la marque sur les fronts, car c'est l'organisation des oints qui est chargée de diffuser le message par lequel sont marqués les hommes de bonne volonté. Le message du Seigneur est donc l'instrument qui les fait reconnaître, et c'est aux serviteurs oints que ce message, ou ces intérêts du Royaume ont été confiés.

[43] Le baptême des Jonadabs est le baptême d'eau et signifie qu'ils se sont consacrés à Dieu et à son organisation, comme les gens baptisés par Jean (Actes 8: 14 à 18; 19: 1 à 3). Les brebis du « petit troupeau » sont en alliance avec Christ Jésus en vue du Royaume que son Père leur donnera. Les Jonadabs ne sont pas admis dans cette alliance. Lorsque Jésus institua la fête commémorative de sa mort, il invita ses apôtres à entrer dans cette alliance pour le Royaume et leur ordonna de garder le souvenir de sa mort et d'en célébrer l'anniversaire pour attester qu'ils avaient été inclus dans la dite alliance, qu'ils étaient morts avec lui et que s'ils demeuraient fidèles, ils seraient aussi glorifiés avec lui. Il n'y a que les engendrés de l'esprit qui peuvent à juste titre prendre part au repas commémoratif, car eux seuls se trouvent en alliance avec Christ Jésus et partant, sont morts avec lui. C'est à eux, à eux seuls, que s'adressent ces paroles: 'Si vous ne mangez de ma chair et ne buvez de mon sang, vous n'avez pas la vie en vous.' A eux seuls est promise l'immortalité ou la 'vie en soi-même'. Eux seuls ont part aux souffrances de Christ et seront admis dans sa gloire. Les « autres brebis », les Jonadabs formant la « grande multi-

tude », sont rassemblés par le Seigneur dans son organisation où ils doivent 'demeurer jusqu'à la mort du souverain sacrificateur', autrement dit jusqu'à l'achèvement du sacerdoce royal; ensuite, ils continueront à obéir sans restriction jusqu'au temps fixé où ils bénéficieront de la justification de vie et où Christ Jésus, le Fils oint de Dieu, leur octroiera réellement la vie.

44 Et maintenant nous voyons que le Seigneur commença à la Pentecôte à rassembler son « petit troupeau », que ce dernier a été tiré du monde et oint avec Christ Jésus pour qu'il fût un témoin du nom et du Royaume de Jéhovah. Cette œuvre se poursuivit jusqu'à la venue du Seigneur dans son temple et la réunion de son fidèle « petit troupeau » avec lui en ce lieu. Vint alors le tour des « autres brebis » d'être rassemblées et ainsi se forme la « grande multitude »; et lorsque ce troupeau sera au complet, l'autre, le « petit troupeau » sera avec le Seigneur sur son trône pour toujours, car telle est la promesse du Seigneur. Les membres de la « grande multitude » serviront devant le trône et leurs cœurs déborderont d'une joie infinie. Toutes les créatures qui sont de Dieu, qui ont été rachetées par le précieux sang du Rédempteur, formeront un troupeau dont Christ Jésus, le bon Berger, sera Chef et Possesseur; et toutes seront soumises au Berger suprême, à Jéhovah Dieu. Leur rassemblement sous ce grand Chef prouvera que Satan est le menteur et que Jéhovah est vérité et justice, et toutes auront leur part à la justification du nom de Jéhovah.

Questions pour l'étude

§ 1. Quelles dispositions Jéhovah a-t-il prises pour le rassemblement des « brebis » dans sa bergerie? Depuis quand et comment « l'esprit lui-même » a-t-il rendu témoignage selon Romains 8: 16?

§ 2. Comment s'exécuta ce qu'avait promis Jésus et qui est relaté dans Jean 14: 26? Et ce que nous lisons dans Jean 15: 26? Et dans Jean 16: 13 à 15?

§ 3 à 7. Citez des exemples de l'action du saint-esprit sur les disciples de Jésus au jour des apôtres.

§ 8. Démontrez que « l'esprit » est toujours le même, quelle que soit la manière dont il se manifeste.

§ 9. A qui les dons spirituels et le témoignage de l'esprit sont-ils accordés? Dans quel but?

§ 10, 11. Comment se révèle l'action de « l'esprit », d'après I Corinthiens 2: 10, 12, 13? Et d'après Colossiens 1: 26, 27 et Ephésiens 3: 4, 5; Hébreux 3: 7 à 10?

§ 12, 13. Montrez, avec textes à l'appui, que « l'esprit » ne rend témoignage qu'aux engendrés.

§ 14, 15. Qu'est-ce que « notre esprit » selon Romains 8: 16? Comment et à propos de quoi « l'esprit » rend-il 'témoignage à notre esprit'? Qui a par conséquent ce témoignage de « l'esprit »?

§ 16, 17. Citez d'autres textes prouvant que cet esprit est autre que « l'esprit de l'homme ». A quoi s'en réfère l'apôtre quand il dit que nous avons été 'scellés avec cet esprit' et que nous avons 'le gage de l'esprit'?

§ 18 à 21. Montrez que cet élément, le « temps marqué », joue ici un rôle. Indiquez quelques faits démontrant que le témoignage de l'esprit eut un commencement déterminé.

§ 22. Quelle est, sous ce même rapport, l'importance de ces dates: ans 33, 1918, 1922, 1931, 1935?

§ 23. Qu'est-ce qui prouve a) que le temps de l'exercice du discernement spirituel est venu; b) que le temps de l'adoption des fils spirituels est presque passé; c) que le temps du rassemblement des « autres brebis » est venu et que l'œuvre qui s'y rattache s'effectue actuellement? Cela signifie-t-il que depuis 1931 et surtout depuis 1935 personne ne fut plus engendré de l'esprit?

§ 24. Comment celui qui a été admis à remplir une place vacante peut-il reconnaître le 'témoignage de l'esprit'?

§ 25, 26. Citez des exemples et des textes bibliques indiquant comment l'on peut distinguer si l'on appartient à la classe des engendrés ou à la classe terrestre.

§ 27 à 30. Expliquez comment à l'aide de II Corinthiens 13: 5 on peut déterminer si l'on est candidat à une place dans le Royaume céleste ou si l'on est parmi les « autres brebis ». De même d'Ephésiens 4: 4 à 6 et de Colossiens 3: 2, 3 et 2: 20.

§ 31. Qu'est-ce qui différencie le baptême des membres du petit troupeau de celui des membres de la « grande multitude »?

§ 32, 33. A propos de la justification, dans quelle mesure la condition des engendrés diffère-t-elle de celle des Jonadabs?

§ 34. LeSeigneur agit-il avec les membres du petit troupeau dans leur ensemble ou avec chacun en particulier?

§ 35, 36. Citez d'autres textes montrant la distinction à faire entre les hommes qui ont le témoignage de l'esprit et ceux qui ne l'ont pas.

§ 37. En quels rapports se trouvent les brebis des deux troupeaux, selon le Psaume 122? Quelle est leur attitude les unes à l'égard des autres et en ce qui concerne le service?

§ 38, 39. A quelle condition les engendrés continueront-ils à avoir le témoignage de l'esprit et à entrer plus tard dans la gloire promise? Comment et pourquoi la souffrance est-elle une nécessité?

§ 40. Les fils spirituels et les Jonadabs ont-ils à souffrir des mêmes choses? Quelle en est la raison? et le but?

§ 41, 42. Pourquoi la prédication de la Parole de Dieu aux hommes de bonne volonté est-elle une question de sagesse et de devoir? Quel effet a-t-elle sur leur état et leur situation?

§ 43. Dans quelle situation sont les Jonadabs et les membres du « petit troupeau » vis-à-vis de l'alliance pour le Royaume? Quel rapport y a-t-il entre cela et la participation au repas commémoratif?

§ 44. Que peut-on donc voir relativement au temps et au rang du rassemblement du petit troupeau et des « autres brebis », et quel sera le résultat définitif?

(W. T. du 1er Avril 1938.)

« Serviteur méchant »

NOUS publions ce qui suit pour renseigner le peuple du Seigneur sur quelques-unes des intrigues de la classe du « serviteur méchant »: Un certain Anderson eut la langue trop longue et laissa échapper des secrets relatifs à la conspiration à laquelle il a part. Il parla un jour en présence de témoins dignes de foi et dit entre autres ceci: La Hiérarchie catholique romaine a vendu au Musée de Londres au prix de 550 000 $ un manuscrit authentique de la Bible entière, et ils (Salter et Co.) espèrent prouver à l'aide de cette récente trouvaille que les écrits de la Tour de Garde ne sont pas conformes à la vérité. Un homme du nom de Salter, de concert avec quelques ecclésias-

tiques de l'institution catholique romaine du Canada et d'ailleurs, s'apprêterait à publier certains faits qui, prétendent-ils, infirmeraient les écrits de la Tour de Garde et porteraient préjudice à la Société en général. Salter travaillerait activement avec des prêtres catholiques pour préparer les munitions nécessaires à leur prochaine attaque en commun. Cette communication a pour but d'exhorter les consacrés du Seigneur dévoués aux intérêts de son Royaume à ne pas se laisser troubler, quoi que puisse publier l'« homme du péché » — le clergé et le « serviteur méchant ». Le Seigneur a fait connaître à son peuple que la bataille est celle de Dieu. Notre devoir consiste à annoncer ses vérités; le résultat est entre ses mains. Que chacun ait bon courage et regarde en avant en exécutant avec énergie la tâche que nous a confiée le Seigneur.

(W. T. du 1er Avril 1938.)

Les tièdes seront vomis

LE MESSAGE adressé à « l'Eglise de Laodicée » (Apocalypse 3: 14 à 22) dépeint la condition d'un certain nombre de membres de l'Eglise qui cherchent à éviter l'opprobre des fidèles témoins du Seigneur. Ne faisant pas la volonté de Dieu selon ses commandements, ils ont une mauvaise réputation aux yeux du Seigneur et, partant, sont pauvres, aveugles, et malheureux, misérables et nus et c'est pourquoi il leur dit:

« Je connais tes œuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant. Puisses-tu être froid ou bouillant! Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche. Parce que tu dis: Je suis riche, je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien, et parce que tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu, je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche, et des vêtements blancs, afin que tu sois vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse pas, et un collyre pour oindre tes yeux, afin que tu voies. Moi, je reprends et je châtie tous ceux que j'aime. Aie donc du zèle, et repens-toi. Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi. Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises. »

Parce qu'ils pensent avoir reçu toute la vérité avant 1917, leur guide étant décédé en 1916, les tièdes ne discernent pas les deux grandes organisations, celle de Satan d'un côté et celle de Jéhovah de l'autre. Ils ont trouvé prudent de ne parler du clergé et d'autres facteurs de l'organisation satanique qu'avec complaisance, évitant tout particulièrement de toucher à la haute finance et au militarisme. Ils ont préféré suivre un chemin où ils ne rencontrent pas d'opposition, afin de ne pas être atteints par l'opprobre, mais d'être au contraire bien vus des gens du monde. Cet état de choses a son précédent dans la conduite d'Ephraïm, qui s'est mêlé à l'organisation du diable et de qui il est écrit: « Ephraïm est attaché aux idoles. » En effet, c'est Ephraïm, qui est comparé à un gâteau à moitié préparé, à moitié cuit, qui dit: « Je me suis enrichi » (Osée 4: 17; 7: 8; 12: 9).

Le Seigneur est patient envers eux; il leur donne cependant ici un sérieux avertissement: « Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche (comme une chose détestable) » (Apocalypse 3: 16).

Le Seigneur leur donne — dans le but, évidemment, d'en réveiller quelques-uns — le conseil de se repentir, de s'amender, et de retrouver du zèle pour se mettre en harmonie avec le Royaume. Il leur dit que le moyen de devenir vraiment riche consiste à acheter de lui de l'or éprouvé par le feu, des vêtements blancs pour qu'ils soient vêtus et un collyre pour leurs yeux, afin qu'ils puissent voir. Il leur montre par là que les véritables richesses en Christ reviennent à ceux qui endurent réellement l'épreuve ardente et l'opprobre accompagnant un service fidèle. Les outrages tombés sur Dieu et sur Christ Jésus doivent nécessairement atteindre aussi ceux qui reçoivent l'approbation du Seigneur (Romains 15: 3). « Lorsqu'il m'aura éprouvé, je sortirai pur comme de l'or » (Job 23: 10).

Aux « vêtements blancs » (Apocalypse 3: 18) se reconnaît celui qui a l'approbation du Seigneur; ces « vêtements » symboliques sont la récompense d'un fidèle dévouement à Jéhovah et à sa cause. Par « collyre » il faut sans doute entendre l'esprit du Seigneur qui guide le fidèle dans la voie de l'obéissance joyeuse à Dieu, à ses commandements. « Les commandements de l'Eternel sont purs, ils éclairent les yeux » (Psaume 19: 8). « Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de ta loi » (Psaume 119: 18). Celui dont les yeux ont été ouverts a des visions, ainsi que le prophète l'a prédit. En d'autres termes, il discerne la vérité qui doit être comprise, parce que le temps de la compréhension est venu (Joël 2: 28, 29). « Tes yeux verront le roi dans sa magnificence » (Esaïe 33: 17). Les yeux ouverts, il voit que le Royaume est venu, il voit que « la pierre » — le Roi oint de Dieu — est devenue la pierre angulaire, et qu'elle a été rejetée par d'autres; il se réjouit et s'écrie: « C'est de l'Eternel que cela est venu; c'est un prodige à nos yeux. C'est ici la journée que l'Eternel a faite: qu'elle soit pour nous un sujet d'allégresse et de joie! » (Psaume 118: 23, 24). Jésus permet aux fidèles de Laodicée de participer à son festin de joie. « J'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi. » Le temps est arrivé de réhabiliter

le nom de son Père et il invite ceux qui ont fait preuve d'amour à son égard à entrer dans sa joie. Le service du Royaume constitue à cette heure le manger et le boire des fidèles (Jean 4: 34).

Celui qui manque ou refuse de tenir compte de l'avertissement qui lui est adressé doit forcément être rejeté ou « vomi », après quoi il deviendra membre de la classe du « méchant serviteur » au sujet de laquelle le Seigneur Jésus prophétisa et dit: « Mais, si c'est un méchant serviteur, qui dise en lui-même: Mon maître tarde à venir, s'il se met à battre ses compagnons, s'il mange et boit avec les ivrognes, le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne connaît pas, il le mettra en pièces, et lui donnera sa part avec les hypocrites: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Matthieu 24: 48 à 51).

L'heure décisive de la tentation est venue sur le monde et Jésus encourage les siens: 'J'ai vaincu le monde; prenez courage! Aux vainqueurs, je donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône, comme j'ai vaincu et me suis assis avec [auprès de] mon Père sur son trône!' Jéhovah a placé son Fils bien-aimé sur son trône en 1914 (Psaume 2: 6; 110: 2), et les membres de la classe du temple auront part à ce trône avec Christ Jésus s'ils restent fidèles jusqu'au bout. Puissent tous ceux qui ont fait alliance avec le Seigneur entendre ce que l'esprit de Jéhovah leur dit par son Roi oint! « Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux [sept] Eglises » (Apocalypse 3: 22). Les serviteurs ardents, zélés, ceux qui aiment Dieu par-dessus tout, satisferont à ses commandements et resteront jusqu'à la mort à son service. C'est à eux qu'il sera donné de s'asseoir avec le Seigneur sur son trône.

Résumons les trois premiers chapitres de l'Apocalypse concernant le message adressé aux sept Eglises en Asie: Jésus-Christ, premier Mandataire de Jéhovah, envoie un message de sa part par ses anges, à ceux qui ont conclu une alliance pour faire sa volonté. Ce message a été communiqué, par le moyen que Dieu a jugé bon d'utiliser, pendant la période où le chemin fut préparé devant lui et avant que le « Messager de l'alliance » ne fût venu dans son temple. Nous lisons à ce sujet: « Voici, j'enverrai mon messager; il préparera le chemin devant moi. Et soudain entrera dans son temple le Seigneur que vous cherchez; et le messager de l'alliance que vous désirez, voici, il vient, dit l'Eternel des armées » (Malachie 3: 1). Et si nous considérons les faits d'après la lumière des prophéties de l'Ecriture sainte, nous constaterons que Christ Jésus vint dans son temple au printemps de l'année 1918.

Le message du Seigneur a été envoyé par ses anges desquels il est écrit: « Le mystère de sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les anges des sept Eglises, et les sept chandeliers sont les sept Eglises. Ecris [aux anges des Eglises]: Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, celui qui marche au milieu des sept chandeliers d'or » (Apocalypse 1: 20; 2: 1). Ces anges ne sont pas des hommes, mais de « saints anges de Dieu », dirigés par Christ Jésus, donc « ses anges », qui constituent sa suite de représentants à sa venue dans son temple pour le jugement. « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire » (Matthieu 25: 31).

L'Apocalypse révèle que ce message a été confié à Jean, le serviteur de Dieu, qui préfigure la classe du serviteur sur la terre durant la période de « préparation du chemin devant le Seigneur ». Il ne pouvait être compris avant que le Seigneur fût venu dans son temple et que celui-ci eût été ouvert, comme nous lisons dans Apocalypse 11: 19: « Et le temple de Dieu dans le ciel fut ouvert, et l'arche de son alliance apparut dans son temple. Et il y eut des éclairs [de vérités révélées], des voix, des tonnerres, un tremblement de terre, et une forte grêle. » Ensuite, et tandis que quelques vrais membres de l'Eglise sont encore sur la terre, le message doit être compris et proclamé, car il est dit dans Apocalypse 1: 11: « Ce que tu vois, écris-le dans un livre et envoie-le aux sept Eglises. » Ceux qui entendent et qui obéissent sont grandement bénis: ils jouissent de l'augmentation de la lumière de Jéhovah; ils verront sans cesse croître sa beauté et continueront à rechercher, dans son temple, les sublimes trésors de la sagesse et de la connaissance (Psaume 27: 4).

(W. T. du 1er Avril 1938.)

Vêtements de rechange

LE SACRIFICATEUR de Jéhovah est son bien-aimé Fils Christ Jésus. Il officie en qualité de sacrificateur pour offrir les membres de son corps, ce dont le sacerdoce d'Aaron était une image. Il est le Sacrificateur royal, et dans cette charge il est représenté par le roi de Salem, Melchisédek, le « sacrificateur sur son trône » (Genèse 14: 18 à 20). Au temps fixé, Jéhovah envoie son Fils, le grand Sacrificateur et Juge, régner au milieu de ses ennemis, et lui dit: « L'Eternel l'a juré, et il ne s'en repentira point: Tu es sacrificateur pour toujours, à la manière de Melchisédek. Le Seigneur, à ta droite, brise des rois au jour de sa colère » (Psaume 110: 1 à 5). Christ, donc, agit en qualité de sacrificateur en offrant en sacrifice les membres de son corps; et dans ses fonctions de sacrificateur selon Melchisédek, il équipe ou prépare les membres de son corps pour la grande guerre livrée en faveur du Royaume et de la justification du nom de Jéhovah.

« Josué » est un nom qui, dans l'Ancien Testament, désigne Jésus, par lequel Jéhovah envoie

le salut et dont il est beaucoup parlé dans le chapitre 3 de la prophétie de Zacharie qui a rapport au peuple oint. Ce troisième chapitre de la dite prophétie est traité assez en détail dans l'ouvrage *Justification* tome 3, pp. 139 à 152 (éditions anglaise et allemande). Josué y représente ceux des appelés au Royaume qui ont répondu à l'appel et se trouvent en présence de Christ, lequel les met à l'épreuve et les prépare pour la bataille du grand jour, afin que les approuvés puissent prendre place dans le temple. « Josué, le souverain sacrificateur », est une figure de Christ qui procède au sacrifice et amène les créatures entrées en alliance avec Dieu dans une condition où elles peuvent paraître en jugement. Christ est encore représenté dans ce tableau comme « l'ange de l'Eternel », c'est-à-dire « le messager de l'alliance » et le Juge qui, étant Sacrificateur de Jéhovah selon l'ordre de Melchisédek, doit exécuter le jugement du peuple de l'alliance et qui le fait réellement, séparant les désapprouvés des approuvés qu'il introduit dans le temple où ils présentent à Jéhovah une offrande avec justice (Malachie 3: 1 à 3).

L'ange qui parlait à Zacharie (1: 9) lui expliqua la vision: « Il me fit voir Josué, le souverain sacrificateur, debout devant l'ange de l'Eternel, et Satan qui se tenait à sa droite pour l'accuser. L'Eternel dit à Satan: Que l'Eternel te réprime, Satan! que l'Eternel te réprime, lui qui a choisi Jérusalem! N'est-ce pas là un tison arraché du feu? Or Josué était couvert de vêtements sales, et il se tenait debout devant l'ange » (Zacharie 3: 1 à 3).

Dans cette prophétie, disons-nous, « Josué, le souverain sacrificateur », est Jésus-Christ qui amène « Josué », les membres probables de son corps, dans le temple et devant « l'ange de l'Eternel », autrement dit devant le grand Juge, représentant de Jéhovah, qui y juge ce « Josué » ou le peuple de Dieu et détermine qui doit faire partie du temple (Romains 14: 10, 12). L'adversaire, Satan, est montré comme antagoniste, et les faits ont prouvé que tous ceux dont les dispositions de cœur n'étaient pas bonnes ont succombé à son influence, ont été trouvés infidèles et l'ont suivi (Matthieu 13: 41; 24: 48 à 51). A partir de ce point, « Josué » préfigure en particulier le « reste » reconnu, approuvé et oint. Le Seigneur, comme Représentant de Jéhovah, réprime Satan et lui dit que ceux qui jusque là s'étaient montrés fidèles formaient le « reste » et étaient ainsi comparables à un « tison arraché du feu », c'est-à-dire qu'ils avaient résisté au feu du fondeur, qu'ils en étaient sortis sains et purs (Malachie 3: 1 à 3). Ce fut pour Satan un sévère blâme de voir que le grand Juge Christ avait juridiquement arrêté que certaines des créatures entrées dans l'alliance avaient gardé leur intégrité devant Dieu et démontré par là que lui, Satan, était un menteur.

Josué avait été à Babylone où tout n'était qu'« ordures, immondices », et ses vêtements y avaient naturellement été souillés (Esaïe 28: 8). A l'époque de la vision, il avait fui cette ville et travaillait à la construction du temple à Jérusalem. A ce point du tableau, il est montré portant ces vêtements sales, mais cette souillure allait lui être enlevée au moment où l'approbation de Dieu lui serait accordée (Esaïe 4: 3, 4). « Le feu du fondeur » et « la potasse des foulons » ont réalisé cette purification (Malachie 3: 2, 3). « L'ange de l'Eternel », Christ le grand Juge, parle maintenant ainsi: « Ôtez-lui les vêtements sales! Puis il dit à Josué: Vois, je t'enlève ton iniquité, et je te revêts d'habits de fête » (Zacharie 3: 4). Cela montre la purification des créatures qui paraissent devant le Seigneur, dans le temple, pour le jugement. Les vêtements de rechange qui leur sont donnés indiquent que, reconnues propres au travail du temple, elles ont été incorporées à l'organisation de Dieu.

Dans la vision, il est question d'un turban ou ornement de la tête. Le terme hébreu rendu par turban l'est aussi par « diadème ». Etre paré d'un turban devait signifier qu'on avait été investi d'une certaine charge dans l'organisation divine et oint dans ce but. « Je dis: Qu'on mette sur sa tête un turban pur! Et ils mirent un turban pur sur sa tête, et ils lui mirent des vêtements. L'ange de l'Eternel était là » (3: 5). Ces paroles démontrent que les membres du « reste » approuvé sont introduits dans le temple pour le jugement, qu'ils sont oints et investis de certaines charges dans l'organisation divine (Job 29: 14; Esaïe 62: 3). Les « vêtements » qu'ils endossent sont une figure du fait qu'ils ont été couverts du « manteau de la justice » et, partant, qu'ils sont reconnus membres de l'organisation capitale du Très-Haut (Esaïe 61: 10; Psaume 45: 8). Le Messager de l'alliance, l'ange de l'Eternel, « était là », ce qui indique qu'il prend plaisir en eux, qu'il est leur bouclier, et leur soutien. Pour Satan, c'est une sérieuse leçon. Dans le temple, le « reste » a besoin d'être instruit et éclairé. « L'ange de l'Eternel [Christ] fit à Josué cette déclaration [enseigne la classe du « reste »] » (Zacharie 3: 6).

Quiconque est dans le temple doit obéir sans restriction à Christ qui est le « plus grand que Moïse »; c'est pourquoi Jéhovah parle au « reste » par la bouche de son Haut Représentant, son Ange, et lui dit ces mots: « Si tu marches dans mes voies et si tu observes mes ordres [si tu t'acquittes de ton service à mon égard, de ce qu'il y a à faire pour moi], tu jugeras ma maison et tu garderas mes parvis, et je te donnerai libre accès parmi ceux qui sont ici » (Zacharie 3: 7).

Dans cette partie de la prophétie, la classe du temple reçoit des instructions qui la préparent au service dans l'organisation de Jéhovah. Ses membres doivent suivre les traces de Christ, autrement dit, ils doivent être entièrement dévoués à Jéhovah Dieu. Les choses qu'il faut qu'ils gardent sont les enseignements qu'ils reçoivent et qu'ils doivent mettre en pratique: « Vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira » (Actes 3: 22, 23). C'est la première des conditions à remplir par ceux qui veulent participer au jugement, à la proclamation de la sentence divine sur la « chrétienté » trompeuse et sur d'autres divisions de l'organisation de

Satan, à cette gloire que Jéhovah accorde à ses fidèles (Psaume 149: 9). Les fidèles ont conséquemment le devoir de prendre part à cette proclamation des décrets de Jéhovah contre l'ennemi. Ces paroles que Jéhovah leur adresse: « Tu garderas mes parvis [si tu restes fidèle] » indiquent qu'ils ne sortiront jamais du temple, au contraire: « Ils s'approcheront de moi pour me servir [dans mon sanctuaire] ..., ils s'approcheront de ma table ..., ils seront à mon service » (Ezéchiel 44: 15, 16). « Heureux celui que tu choisis et que tu admets en ta présence, pour qu'il habite dans tes parvis! Nous nous rassasierons du bonheur de ta maison, de la sainteté de ton temple » (Psaumes 65: 5; 84: 11; 92: 14; 135: 2, 3).

Dieu dit ensuite au « reste »: « Je te donnerai libre accès parmi ceux qui sont ici », c'est-à-dire auprès de Christ et des membres de sa sainte organisation. C'est là la récompense finale et éternelle des fidèles.

Et maintenant Jéhovah s'adresse à l'organisation du temple, à Christ, aux membres de son corps qui sont avec lui, et au « reste » sur la terre, et dit: « Ecoute donc, Josué, souverain sacrificateur, toi et tes compagnons qui sont assis devant toi! — car ce sont des hommes qui serviront de signes. — Voici, je ferai venir mon serviteur, LE GERME » (Zacharie 3: 8). Ces choses ayant été écrites d'avance pour aider et fortifier le « reste » alors qu'il est encore en ce monde, les comprendre est un privilège spécial. Il s'ensuit qu'une nouvelle d'une haute importance est annoncée qui attire l'attention de manière particulière: c'est que le Royaume de Jéhovah est né et que Christ, « mon serviteur, LE GERME » a été amené dans le temple. Cela signifie, brièvement exprimé, que Christ, le Messager et le haut Exécuteur des volontés de Jéhovah, a été introduit par Jéhovah dans son sanctuaire. C'est donc la « manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ » (Tite 2: 13). Parmi les hommes se trouvant dans l'alliance relative au Royaume, il y en a qui sont devenus présomptueux et obstinés. Ceux-là ne se sont jamais rendu compte que le Seigneur Jésus avait paru dans le temple. Ils ont rejeté l'importante nouvelle annoncée par Jéhovah dans cette prophétie, se sont alliés avec Satan et joints à la classe du « méchant serviteur ». Ils s'en tiennent aux traditions humaines et leurs vêtements restent sales. Le Seigneur dit à leur sujet: « Que celui qui est souillé se souille encore » (Apocalypse 22: 11).

« LE GERME » est Christ, le glorieux Fils, le Rejeton, le Premier-né, l'unique engendré de Jéhovah. C'est en sa qualité de Souverain Sacrificateur qu'il est LE GERME de Jéhovah (Esaïe 55: 3, 4). Les membres du corps de Christ sont les « sarments » du CEP ou GERME (Jean 15: 1 à 8).

Christ, le Roi oint et intronisé, est « la pierre » dont parle le prophète en ces termes: « Car voici, pour ce qui est de la pierre que j'ai placée devant Josué, il y a sept yeux sur cette seule pierre; voici, je graverai moi-même ce qui doit y être gravé, dit l'Eternel des armées; et j'enlèverai l'iniquité de ce pays, en un jour » (Zacharie 3: 9). C'est la pierre fondamentale du temple, la pierre angulaire de l'organisation capitale de Jéhovah. Jéhovah a produit LE GERME et posé la Pierre lors de la venue du Seigneur Jésus au temple (Aggée 2: 15; Esaïe 28: 16; Zacharie 4: 7; Psaume 118: 22; Daniel 2: 44). Les adversaires butent contre cette Pierre et elle les brise, tandis que Josué — le fidèle « reste » — vient à elle avec joie (I Pierre 2: 4 à 8). Jéhovah l'a placée devant la classe de Josué en 1918; mais ce n'est que depuis 1922 que son peuple dévoué en fut informé (voyez *La Tour de Garde* 1922, pp. 324, 332, éd. anglaise; 1927, p. 57, éd. française). Il convient qu'après avoir pris connaissance de la pose de la pierre, le « reste » étudie avec soin la prophétie, afin de 'reconnaître le Roi' (Zacharie 9: 9; Matthieu 21: 5). « Considérez l'apôtre et le souverain sacrificateur de la foi que nous professons, Jésus » (Hébreux 3: 1). Jéhovah attire l'attention sur ce point, car il est d'une grande importance pour son peuple en particulier, comme aussi pour toutes les créatures en général.

Tous les yeux doivent se tourner vers cette Pierre qui témoigne abondamment de la toute-puissance et de la souveraineté de Jéhovah dont le nom dure à toujours. Cela est préfiguré par ces mots: « Sept [symbole de totalité] yeux sur cette seule pierre. » Les yeux de Jéhovah sont dirigés sur elle, car à elle a été confiée la plus grande de toutes les tâches, savoir, celle de la justification du nom de Jéhovah, dont elle s'acquittera au cours de la bataille du grand jour de Dieu. Elle est précieuse aux yeux de Jéhovah, et le fait que ses yeux la regardent est la preuve qu'elle a son approbation et son entier appui (Zacharie 4: 10; Psaume 110: 5). C'est Jéhovah qui grave l'inscription qui doit y être gravée (Exode 39: 6). Christ n'est pas seulement désigné Souverain Sacrificateur de Jéhovah à perpétuité, il est aussi le Chef de son organisation capitale.

Jéhovah a chargé sa précieuse « Pierre » d'éloigner de l'Univers toute injustice. « J'enlèverai l'iniquité de ce pays, en un jour. » Ce jour est celui que Jéhovah a fait (Psaume 118: 22 à 24). En ce jour et avant l'extirpation de l'injustice, Jéhovah prépare le « reste », en fait « un peuple pour son nom ». Il l'envoie annoncer aux nations son nom et ses desseins. C'est du sein de ce peuple de l'alliance qu'il éloigne tout d'abord l'injustice, ou ceux qui commettent l'iniquité, opérant ainsi la purification de son sanctuaire. Cette œuvre se fait depuis la venue de Christ au temple et doit se poursuivre jusqu'à ce que tous les serviteurs de Jéhovah lui présentent une « offrande avec justice ». Cette classe du sanctuaire purifiée a donc comme devoir de présenter à Jéhovah un sacrifice perpétuel d'actions de grâces et de témoignage; après quoi, le grand Dieu des batailles débarrassera la terre de tout ce qui est contraire à l'équité, par la main de son puissant Exécuteur. « Ce pays » désigne en premier lieu la condition du peuple par

alliance que Dieu purifie de l'iniquité, qu'il introduit dans son sanctuaire et couvre du manteau de la justice.

L'enlèvement de l'injustice du milieu de son peuple a comme résultat pour celui-ci la prospérité. « En ce jour-là, dit l'Eternel des armées, vous vous inviterez les uns les autres sous la vigne et sous le figuier » (Zacharie 3: 10). Ceux qui habitent le pays ou la condition libre de toute iniquité s'entretiennent ensemble et s'encouragent mutuellement à participer à la présentation du sacrifice perpétuel de louange à Jéhovah le Très-Haut (Esaïe 12: 4; Hébreux 13: 15).

Les craintifs et les tièdes ont tout spécialement besoin de cette invitation, de cet encouragement. La vigne et le figuier sont ici un symbole de la paix, de la sécurité, du calme et de la joie que procure la faveur divine (I Rois 4: 25; Joël 2: 21 à 23). Le figuier est en outre un emblème de douceur et de bon fruit: « Le figuier leur répondit: Renoncerais-je à ma douceur et à mon excellent fruit? » (Juges 9: 11). La vigne illustre en particulier le service du Royaume qui rend le cœur heureux: « La vigne leur répondit: Renoncerais-je à mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes? » (Juges 9: 13; Jean 15: 1 à 8). Depuis la purification de son sanctuaire, Dieu donne plus de prospérité au travail du Royaume, car ses fidèles serviteurs se confient en lui et ne se scandalisent point. « Sous sa vigne et son figuier » il n'y aura personne pour les troubler (Michée 4: 4). C'est en restant dans cette condition qu'ils sont équipés pour la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant.

(W. T. du 1er Avril 1938.)

Extraits de lettres intéressantes

La clef de la Bible

En ce moment nous passons un temps très encourageant. Le clergé a averti les gens, qui malgré tout achètent de nos écrits et les trouvent très intéressants. Nous avons fait une expérience très réjouissante. La population du village était visiblement divisée; les uns pour, les autres contre la vérité. Cette semaine deux familles ont envoyé quelqu'un pour se procurer des lectures, malgré que le curé l'a strictement défendu. Un employé des postes prit *Création* et dit que ces livres étaient vraiment merveilleux et véritablement la clef de la Bible.

K. et R. Pionniers à M.

Chez deux curés . . .

Jusqu'à présent nous n'avons pas eu de difficultés; au contraire, les gendarmes n'aiment pas du tout la Prostituée et il paraît que nos écrits leur plaisent beaucoup. Ici, à Ch., on trébuche constamment sur des prêtres et des bonnes sœurs, puisqu'il y a un séminaire et un couvent. — Je sonne à une porte et la bonne sœur m'ouvre. Je lui présente la carte et lui explique la raison pour laquelle je viens la voir. J'allais casser du sucre sur la Prostituée, lorsqu'elle me disait: M. le curé me donne toutes les lectures nécessaires. Tout d'un coup la porte s'ouvre doucement et ce dernier (qui était à la salle à côté et m'écoutait) me pria d'entrer. C'était un jeune prêtre. Après un aimable entretien, durant lequel je puis lui rendre témoignage, il me dit: « Je ne suis pas libre; je suis sous l'autorité de la Hiérarchie. » Puis il exprima son adoration pour notre foi et notre courage.

Je vous signale encore une autre expérience: Ne sachant pas que j'étais à la porte d'un prêtre, je donne ma carte à la gouvernante et également mon témoignage. Celle-ci, sans mot dire, appuie sur le bouton. Voilà Monsieur l'archiprêtre qui apparaît dans toute sa majesté! Il était prévenu par quelques grenouilles de bénitier qui l'avaient averti; courroucé il me dit: « Que voulez-vous? Je ne vous ai pas demandé! Allez-vous-en! Sortez! Sortez, et vite! Allez-vous-en! » ... Alors je lui dis: « Vous savez?... » «Oui, je vous connais bien, sortez, allez-vous-en! »

Les expériences sont multiples. Mais nous sommes heureuses, car il y a aussi des personnes qui nous approuvent et qui sont dégoûtées de toute cette corruption et qui nous disent: « Est-ce que ce sera encore long? Oh, pourriez-vous dire vrai! »

Sœur M. Pionnier à Ch. (E. et L.)

Travail de Jonadabs

J'éprouve le besoin, car ma joie est grande, de relater certains faits qui pourront aider et fortifier tout le peuple de Dieu, oints et Jonadabs.

Depuis plus de trois ans je possède un gramophone qui travaille presque tous les jours et donne des conférences à domicile. Un grand nombre de personnes de bonne volonté ont connu la vérité par ce moyen et sont à même maintenant d'étudier en famille la Bible avec l'aide des écrits de la Tour de Garde. Dès le début de la campagne intitulée « les Compagnons » j'allais visiter ces familles et leur proposais de participer au travail de proclamation en distribuant la brochure *Guérison*. C'set par dizaines que les brochures furent commandées et la joie de ces Jonadabs est grande et la mienne davantage de voir que le travail n'a pas été vain et que Jéhovah bénit nos efforts.

Un cas est particulièrement frappant: Une aveugle qui n'avait jamais rien entendu de la vérité accepta une conférence par disques; depuis ce moment je la visite une fois par semaine. Comme elle a entendu tous les disques, je vais lui faire la lecture des livres et brochures. Le livre *Création* l'a émerveillée, aussi sa joie et son désir de servir le Seigneur augmentent toujours. Elle possède presque tous les livres et chaque semaine c'est par dizaines qu'elle place des brochures à tous ceux qui viennent la trouver et s'occuper d'elle. Depuis le 9 avril elle en a déjà placé plus de 40 (en 4 semaines).

Je souligne ces faits en souhaitant que les proclamateurs se multiplient dans l'œuvre du Seigneur qui rassemble la grande multitude, avant Armaguédon, car je voudrais que la volonté de Jéhovah soit faite sur la terre comme au ciel.

A. F. à G. *(Suisse)*